

La classe de seconde est conçue pour permettre aux élèves de préparer puis déterminer leur choix d'un parcours au sein du cycle terminal jusqu'au baccalauréat général ou technologique, dans l'objectif de réussir leurs études supérieures et au-delà, leur insertion professionnelle.

Tous les élèves suivent des enseignements communs et au plus deux enseignements optionnels mais pour des raisons d'organisation, tous les couplages ne sont pas possibles.

Enseignements communs	Horaire hebdo.
Français	4 h
Histoire géographie	3 h
LVA et LVB	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique chimie	3 h
Sciences de la vie et de la terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé	Selon besoins élèves
Éducation au choix à l'orientation	1 h 30
Heures de vie de classe	10 h annuelles

Enseignements optionnels	Horaire hebdo.
1 enseignement général au choix parmi :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langue vivante C : espagnol	3 h
Arts plastiques	3 h
1 enseignement technologique au choix parmi :	
Biotechnologies	1 h 30
Création et innovation technologique et Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Mini entreprise (spécifique Blaise Pascal)	Voir fiche
PARl : Pousses d'Architectes et d'Ingénieurs (spécifique Blaise Pascal)	Voir fiche

#### Autres choix possibles :

- *section sportive scolaire football ou karaté*
- *section européenne allemand ou anglais*

#### L'accompagnement

L'accompagnement personnalisé est destiné à améliorer les compétences scolaires en français et en mathématiques, une évaluation est d'ailleurs prévue en début d'année.

Il est également destiné à soutenir la capacité d'apprendre et de progresser notamment dans le travail personnel, à contribuer à la construction de l'autonomie intellectuelle de l'élève.

L'éducation au choix à l'orientation permet d'épauler les élèves dans la conception de leur projet et de mieux les préparer à l'enseignement supérieur. En classe de seconde, l'objectif de cet accompagnement sera surtout de permettre aux élèves de préparer le choix d'une série pour la voie technologique ou des enseignements de spécialité qu'ils suivront en classe de première et terminale dans la voie générale.

#### L'affectation en 2GT au lycée Blaise Pascal

La 2GT du lycée Blaise Pascal est réservée aux élèves des collèges de Fortschwihr, Pfeffel Colmar, Schuman Volgelsheim, Eboué Fessenheim (communes de Balgau, Dessenheim et Namsheim) et Jean-Jacques Waltz Marckolsheim (commune de Artzenheim).

Les élèves du secteur « élargi » peuvent demander à être affecté au lycée Blaise Pascal en ayant le projet de suivre un enseignement technologique : BT, CIT, SI ou SS. Cette affectation sera effectuée dans la mesure des places restées libres après l'inscription des élèves des collèges du secteur proche du lycée, et dans un ordre fondé sur les résultats scolaires.

Cette affectation n'est donc pas garantie ; par précaution, vous devrez également formuler un vœu de 2GT dans votre lycée de secteur.

Pour l'enseignement « mini-entreprise », spécifique à Blaise Pascal, sélectionnez SI ou CIT sur le formulaire d'orientation, le choix final sera effectué lors de l'inscription.

Pour le parcours PARl, voir la fiche spécifique.

Informations à compléter et à vérifier auprès de votre collège.